	N°	2	5	8
--	----	---	---	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA BRESLE

		L'an deux mil onze
OBJET:		Le jeudi 16 juin à 15h00, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.
- Décision budgétaire		Etaient présents ce jour : Mmes GAOUYER, LE VERN, LUCOT-AVRIL, MM. BIGNON, DECORDE, DESTRUEL, MAQUET, SENECAL.
modificative n	°1-	Absents excusés: Mmes HUREL (pouvoir à Mme LE VERN), MM. AUBRY, DAVERGNE (pouvoir à M. DESTRUEL), JACOB, JUMEL (pouvoir à Mme GAOUYER), LEFEVRE, PATIN.
		- Décision budgétaire modificative n°1 - 2011
DATE DE LA		Après lecture du projet, Mme GAOUYER propose l'adoption de la DBM n°1-
CONVOCATION:		2011 laquelle tient compte des projets :
1 juin 2011		- d'hydraulique douce sur la commune d'Eu à hauteur de 6 000€ dont 6 000€ inscrits en dépenses à la ligne 6574 de la section de fonctionnement et
		6 000€ inscrits en recettes à la ligne 747881 de la section fonctionnement); - d'animation du DOCOB Natura 2000 pour lequel il est nécessaire de
		s'adjoindre les services techniques d'un tiers (marché estimé à 12 000€ dont
		12 000€ inscrits en dépenses de fonctionnement à la ligne 617 compensés par
		12 000€ inscrits en recettes de fonctionnement aux lignes 74718 et 74772).
NOMBRE DE		Pour ces deux actions, il convient de noter que les recettes extérieures (Agence de
DELEGUES:		l'eau, FEDER et Etat) permettent d'équilibrer le budget sans faire appel aux
En avancias	15	dotations de fonctionnement des départements membres.
En exercice	13	Le Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du projet de décision
Présents	8	budgétaire adopte à l'unanimité cet exercice comptable et autorise ainsi
Tioscino	U	l'inscription, en dépenses et en recettes, des sommes nécessaires à ces deux
Votants	11	actions.
		Il autorise le versement des subventions aux agriculteurs en ayant fait la

demande dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'hydraulique douce

destinées à prévenir les ruissellements sur le sous-bassin d'Eu.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :

Acte exécutoire le :

la Présidente de l'Institution Marie-Françoise GAOUYER Pour extrait conforme, la Présidente de l'Institution, Marie-Françoise GAOUYER